

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 4 avril 2019*

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes ARETTE, MANOTTE, BROUGÉ,  
MM. ESTRADE, MOULIS, PLAA, CAZERES, BARADAT,

**Absents excusés** : Mmes PEDURTHE (procuration à Mme BROUGÉ), MENARD,  
ROCHER, DUMAS (procuration à Mme MANOTTE)

**Absents** : Mme MALIBERT, M. MASSOU

**Secrétaire de séance** : Patricia MANOTTE

Convocation du 26.03.2019

**DCM 2019 / 02/ 01- Approbation du compte de gestion 2018**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur FABRE, Trésorier d'Arzacq.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**DCM 2019 / 02 / 02 – Compte Administratif 2018- Affectation du résultat**

Le Compte Administratif 2018 précédemment examiné par la commission des finances est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Lecture en est faite article par article.

Globalement, les résultats sont les suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 308 178,41 €

Recettes : 480 687,91 €

Excédent : 172 509,50 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 175 263,48 € (+ restes à réaliser : 69 500 €)

Recettes : 213 540,25 € (+ restes à réaliser : 0 €)

Excédent : 38 276,77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 à l'unanimité en l'absence du Maire.
- **AFFECTE** les résultats comme suit au Budget 2019:
  - (001) Report en recettes d'investissement : 38 276,77 €
  - (1068) Affectation en recettes d'investissement : 31 223 ,23 €
  - (002) Report en recettes de fonctionnement : 141 286,27 €

### DCM 2019 / 02 / 03 – Vote des taxes locales 2019

Après examen des besoins de la Commune, le Conseil Municipal décide, cette année, de ne pas augmenter les taux appliqués l'année précédente :

	<b>BASES 2019</b>	<b>TAUX 2018</b>	<b>TAUX 2019</b>	<b>Produit</b>
<u>Taxe d'habitation :</u>	523 900	9,72 %	<b>9,72 %</b>	50 923 €
<u>Foncier bâti :</u>	351 200	6,56 %	<b>6,56 %</b>	23 039 €
<u>Foncier non bâti :</u>	43 700	31,95 %	<b>31,95 %</b>	13 962 €
<b>TOTAL :</b>				<b>87 924 €</b>

### DCM 2019 / 02 / 04 – Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget précédemment arrêté par la commission des finances.

Le Budget Primitif 2019 s'équilibre comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 541 526,00 €

Recettes : 541 526,00 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 474 419,00 € (dont RAR 2018)

Recettes : 474 419,00 € €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2019 par chapitre.

## **DCM 2019 / 02 / 05 – Proposition de mutuelle AXA à la population**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande du courtier AXA proposant une offre promotionnelle de complémentaire santé à la population.

Cette demande impliquerait la signature d'une convention avec la municipalité, engageant cette dernière à informer les administrés des réunions organisées et à les mettre en relation avec l'assureur. Il ne s'agirait en aucun cas, pour la Commune, de conseiller ou d'aider les administrés dans leur démarche de souscription.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE, à l'unanimité, de ne pas signer la convention proposée par AXA** afin de préserver la neutralité de la Commune aux yeux de ses administrés.

En effet, l'assemblée considère que les risques de mauvaise interprétation du rôle de la Commune dans cette démarche purement commerciale sont élevés et pourraient générer des problèmes entre cette dernière et des administrés insatisfaits par les prestations retenues.

**Fin du compte-rendu.**

-----

N° délibération	Objet
DCM 2019 / 02 / 01	Approbation du compte de gestion 2018
DCM 2019 / 02 / 02	Compte Administratif 2018- Affectation du résultat
DCM 2019 / 02 / 03	Vote des taxes locales 2019
DCM 2019 / 02 / 04	Budget Primitif 2019
DCM 2019 / 02 / 05	Proposition de mutuelle AXA à la population

*Signatures – DCM 2019/02 (séance du 4 avril 2019)*

ESTRADE Daniel

MOULIS Bernard

BROUGÉ Virginie

ARETTE Patricia

BARADAT Jean-Marc

CAZERES Jean-François

MANOTTE Patricia

PLAA Cédric

